

Réunion d'accueil L3 informatique 2018–2019

Département de Mathématiques et d'Informatique
Faculté des Sciences et Technologies

Vendredi 24 août 2018

- 1 Communication avec l'équipe pédagogique
- 2 Ressources diverses
- 3 Inscription
- 4 L3 informatique
- 5 Après la L3
- 6 Conclusion

- Étienne Payet
- Bureau 24.5, bât. 2 PTU, niveau 4
- etienne.payet@univ-reunion.fr
- <http://lim.univ-reunion.fr/staff/epayet/>

- Par e-mail de préférence
(évitez `etienne.payet@co.univ-reunion.fr`)
- Votre adresse e-mail université
 - `<num étudiant>@co.univ-reunion.fr`
 - Rediriger vers votre adresse personnelle ?
 - Liste de diffusion sm3in1@listes.univ-reunion.fr
- Via les **délégués** de la promo

Rôle : représenter la promo

- faire remonter les problèmes
- préparer la cérémonie de remise des diplômes (début juillet)
- participer au **conseil de perfectionnement** de la filière informatique (fin juin)

- 1 Communication avec l'équipe pédagogique
- 2 Ressources diverses
- 3 Inscription
- 4 L3 informatique
- 5 Après la L3
- 6 Conclusion

- Guide du numérique à l'UR
- Environnement Numérique de Travail (ENT)
- Web : [UR](#), [UFR ST](#) (licence info, master info), [ma page](#)
- [Annuaire des formations](#) de l'UFR ST



- ENT (bureau virtuel, Moodle...)
- Bureau virtuel :
 - version pour mobiles :
<http://monbureau.univ-reunion.fr/pocket>
 - groupe FST-S33INF-L3 INFORMATIQUE
- Page web des enseignants du LIM
[http://lim.univ-reunion.fr/staff/<login enseignant>/](http://lim.univ-reunion.fr/staff/<login enseignant>)

- BU, catalogue BU
- ebooks en informatique



- 1 Communication avec l'équipe pédagogique
- 2 Ressources diverses
- 3 Inscription**
- 4 L3 informatique
- 5 Après la L3
- 6 Conclusion

2 procédures obligatoires :

- inscription **administrative** à l'UR (**date limite** : voir site de l'UR)
- inscription **pédagogique** à l'UFR ST

- Fiche d'inscription à retirer et à remettre à l'accueil de l'UFR ST (**attention date limite**)
- L'inscription pédagogique entraîne l'inscription aux examens
- Pas de fiche = pas d'inscription = pas de convocation
- Fiche incomplète = pas de convocation aux examens
- Fiche mal complétée = mauvaise convocation aux examens
- Changement d'option non indiqué à la scolarité = mauvaise convocation aux examens

- 1 Communication avec l'équipe pédagogique
- 2 Ressources diverses
- 3 Inscription
- 4 L3 informatique**
- 5 Après la L3
- 6 Conclusion

Page Moodle contenant divers documents :

- maquette de la licence d'informatique
- questionnaires d'évaluation de la formation
- PV des conseils de perfectionnement
- ...

- Le **matin uniquement** (pour permettre les bi-licences)
- Au PTU essentiellement (salle 22.3)
- Sauf l'anglais : campus du Moufia

- Annuaire des formations
- EDT : <https://adeweb.univ-reunion.fr>
- Début enseignements S5 : lundi 27 août 2018 (semaine 35)
- Rattrapage du S5 à la fin de l'année universitaire (juin 2019)

- Annuaire des formations
- **Stage obligatoire** de type ouvrier (resp. : Dominique Gay)
 - à vous de le trouver
 - minimum 2 semaines (70h), dans les creux de l'edt
 - rapport + présentation orale en fin d'année

L3 informatique 500h	Anglais (30h)	Théorie des langages (48h)	Compilation (20h)	Prog. Web 2 (30h)	Logiques et algo. (48h)	Prog. concurrente (26h)	Architecture TCP/IP (48h)
	Anglais (30h)	Stage (10h)	Analyse de données (30h)	COO et génie logiciel (30h)	Prog. déclarative (30h)	Calculabilité et complexité (48h)	Dév. mobiles 2 (48h)

Annuaire des formation :

« **L'assiduité est obligatoire**, toute absence en TD, TP et CM devra être justifiée auprès du service de la scolarité de l'UFR ST et de l'enseignant. Toute absence à un contrôle devra être justifiée auprès de la scolarité.

Des contrôles inopinés peuvent avoir lieu lors des enseignements. »

- Attestations d'assiduité requises pour les boursiers
- Absence non-justifiée à un examen = 0

- **Contrôle continu** : pas de convocation (peut être inopiné)
- **Contrôle partiel, contrôle terminal** : convocation 15 jours à l'avance

- 1 Communication avec l'équipe pédagogique
- 2 Ressources diverses
- 3 Inscription
- 4 L3 informatique
- 5 Après la L3**
- 6 Conclusion

- Masters, écoles d'ingénieurs
- Lettre de recommandation uniquement si moyenne ≥ 12
- Avis sur dossier de candidature : « réservé » si moyenne < 12

- 1 Communication avec l'équipe pédagogique
- 2 Ressources diverses
- 3 Inscription
- 4 L3 informatique
- 5 Après la L3
- 6 Conclusion**

Questions ?

Bonne rentrée !

Bonne année universitaire !

Au travail !